



AVIS PUBLIC 2019-015

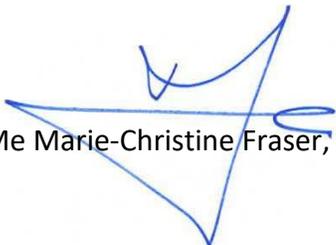
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **12 août 2019 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2019-011 visant le 451, rue de l'Amiante, Asbestos.

Nature et effets : Réduire la marge de recul arrière, pour l'agrandissement d'un bâtiment principal, à 2,85 mètres plutôt que 10 mètres, tel que le prescrit le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116 pour la zone 21-I.

Donné à Asbestos, Québec, ce 19^e jour de juillet 2019.



Me Marie-Christine Fraser, greffière